

Rapport annuel

2017 | 2018

Comité

Président

Minger Jürg, Bucher Landtechnik AG, 8166 Niederweningen

Vice-Président

Penet Christian, Grunderco SA, 1242 Satigny

Membres

Bachmann Kurt, Ad. Bachmann AG, 9554 Täggerschen

Bernhard Daniel, 3306 Etzelkofen

Bitterli Thomas, 3425 Koppigen

Bucher Pius, Krieger AG, 6017 Ruswil

Kaufmann Pius, AGROMONT AG, REFORM Schweiz, 6331 Hünenberg

Petermann Joël, Alphatec SA, 1438 Method

Schmid Jürg, Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen

Tosoni Ugo, GVS Agrar AG, 8207 Schaffhausen

Service de vérification des comptes

Elber Treuhand, Industriestrasse 37, 3178 Bösingen

Directeur

Rom Pierre-Alain, Museumstrasse 10, 3000 Berne 6

Membre honoraire

Hauenstein Kurt, 5303 Würenlingen

1. Généralités

Nous rendons compte des activités de l'Association portant sur l'exercice compris entre le 1^{er} novembre 2017 et le 31 octobre 2018.

2. Effectif des membres

Au 31 octobre 2018, notre Association comptait 156 membres.

2.1 Changements

Durant l'exercice, les adhésions suivantes ont été enregistrées:

- Damotech AG, 3506 Grosshöchstetten
- Neuwerth Logistics SA, 1957 Ardon
- Schiltrac Fahrzeugbau GmbH, 6374 Buochs

Durant l'exercice, les départs suivants ont été enregistrés:

- Brunner Fördertechnik GmbH, 4106 Therwil (dissolution suite au départ à la retraite)
- Peter Goetschmann Maschinenbau, 4802 Strengelbach

2.2 Anniversaires d'entreprises durant l'exercice

L'ASMA est très heureuse d'adresser ses sincères félicitations aux entreprises jubilaires ci-après. Celles-ci se présentent à l'aide d'un bref historique

Martin Ruckli AG, 25 ans

Le 1^{er} janvier 1993, Martin et Alice Ruckli reprennent l'ensemble de l'entreprise de machines agricoles - importation, commerce et service - de Heinz Renold et fondent Martin Ruckli AG. Depuis ses débuts, l'entreprise réunit deux secteurs d'activités, à savoir l'importation générale et la vente de machines pour l'ensemble de la Suisse et la distribution au niveau régional. Icar Bazzoli (grues forestières, à fumier et à foin), Bell Pickpine (fendeuses à bois), Luclar (mélangeuses) et Breviglieri (machines de travail du sol) faisaient, dès le début, partie des fournisseurs principaux. Plus tard, Lasco (technique forestière et de fenaison), Zitech (technique d'affouragement) et Schwaighofer (remorques de transport) ont été ajoutés au programme. L'entreprise assure également la représentation régionale des produits Claas, Fliegl, Husqvarna et Kränzle. Grâce à la reprise de

l'ensemble du département des dispositifs à moteur de la société Leiser AG à Reiden, le segment de clientèle dans le domaine de la technique communale, de l'outillage de jardin et de la motoculture, a pu être élargi considérablement. Il est important pour la société Martin Ruckli AG de proposer à ses clients des produits et des services d'une excellente qualité. Ainsi, un atelier équipé d'appareils de tests et de diagnostic de pointe ainsi qu'un personnel composé de spécialistes sont à la disposition de la clientèle.

Martin Ruckli AG présente régulièrement ses produits lors de salons et d'expositions et organise chaque année des portes ouvertes qui rencontrent un vif succès auprès du public. En 2014, les locaux de l'entreprise ont été considérablement agrandis en accueillant une nouvelle halle d'usine et de nouveaux stocks. Andreas Ruckli, fils de Martin et d'Alice Ruckli, a rejoint l'entreprise en 2017 et assure l'avenir de Martin Ruckli AG.

Schiltrac Fahrzeugbau GmbH, 25 ans

L'histoire de Schiltrac a débuté en 1993, lorsque Josef Barmettler reprend les droits de brevet de la légendaire entreprise de machines agricoles Schilter de Stans. L'intention de développer un nouveau transporteur basé sur l'idée du «Schilter» a pu être réalisée suite à la création de la société Schiltrac Fahrzeugbau.

Deux ans plus tard, Schiltrac présente, avec grand succès, le premier véhicule à l'AGRAMA. Une première étape majeure est ensuite franchie avec l'introduction du «Schiltrac» équipé d'une cabine arrondie, mais aussi doté d'une plus grande liberté de manœuvre et d'un champ de vision amélioré. Le scepticisme initial à l'égard de la cabine futuriste ne se dissipe que lentement. Mais le fait, qu'aujourd'hui, des constructeurs de véhicules de transports publics bien établis s'appuient sur une conception similaire, montre que Schiltrac avait 25 ans d'avance sur son temps.

Le «Schiltrac» est un véhicule «made in Nidwald». Les composants sont fabriqués de A à Z dans les ateliers à Buochs. Seuls les composants tels que les moteurs, les systèmes hydrauliques ou encore les composantes électroniques sont fournis par des entreprises partenaires. Selon Urs Baumgartner, gérant de la société, il s'agit exclusivement de produits de marque, dont la garantie de livraison est, par conséquent, assurée à long terme.

Ainsi, la boîte de vitesses est le résultat d'un développement interne car il n'existe aucun produit sur le marché qui réponde aux exigences imposées par le «Schiltrac».

Schiltrac AG relate avec fierté le fait qu'environ 800 véhicules ont quitté l'usine de Buochs au cours de ces dernières années. Un fait dont les propriétaires Peter Barmettler et Urs Baumgartner sont d'autant plus fiers que ce ne sont pas de quelconques ingénieurs qui s'impliquent dans le développement des véhicules mais les mécaniciens de leur propre entreprise. En effet, le savoir-faire acquis au fil des années n'a pas de prix: les idées d'amélioration sont examinées, puis intégrées dans le processus de production, une fois que tous les participants du projet sont convaincus du résultat. Environ 600 à 900 heures sont nécessaires pour l'assemblage d'un véhicule.

L'entreprise Speriwa AG, Niederbipp a également fêté ses 25 ans d'existence.

L'ASMA souhaite à ces entreprises un avenir prospère empreint de succès et d'accomplissements professionnels!

3. Assemblée des membres 2018

3.1 Accueil

La 78^e Assemblée ordinaire des membres de l'ASMA a eu lieu le 19 janvier 2018 au Landgasthof Schönbühl en présence de 44 entreprises membres (73 participants) et de 13 invités et représentants de la presse.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le président de l'ASMA, Jürg Minger, ouvre l'assemblée avec son exposé sur un thème d'actualité intitulé: «La politique agricole suisse versus la technique agricole dans le futur».

Jürg Minger explique les liens intéressants qui existent entre les événements politiques actuels et les tendances dans le secteur de la technique agricole. Dans son exposé, il met en lumière les interconnexions entre les accords de libre-échange, la gestion des frontières, les tendances de la numérisation et la situation actuelle des exploitations agricoles. En outre, Jürg Minger souligne les oppor-

tunités et les dangers que représentent les derniers développements en la matière pour la branche et les illustre à l'aide d'exemples tirés de la pratique.

3.2 Affaires statutaires

Le procès-verbal de la 77^e Assemblée ordinaire des membres du 20 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements.

Le directeur de l'ASMA, Pierre-Alain Rom, commente brièvement les activités de l'exercice 2016/17. Celles-ci peuvent être consultées dans les rapports annuels de l'ASMA (<http://www.slv-asma.ch/ueber-uns/jahresberichte/>).

Pierre-Alain Rom commente ensuite les comptes de l'exercice qui sont équilibrés. Il donne lecture du rapport sur les comptes rédigé par l'organe de révision. Les comptes sont approuvés.

Les membres, à l'unanimité, donnent décharge au comité. L'assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, le budget tel que proposé, avec les cotisations des membres inchangées.

En outre, l'assemblée, à l'unanimité, reconduit pour une année le mandat de la société Elber Treuhand AG, Bösinggen.

4. Comité

Sous la présidence de Jürg Minger, le comité s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'exercice. Dans son travail, le comité s'est essentiellement consacré aux affaires suivantes:

- Groupement professionnel - Pulvérisation-Fertilisation / Accessoires: coordination de la technique d'application / Tests futurs des pulvérisateurs et atomiseurs en collaboration avec les offices et les participants de la branche
- Groupement professionnel Pulvérisation-Fertilisation / Accessoires: mise sur pied de séances d'information relatives aux contrôles agriss en collaboration avec agriss et AM Suisse
- Groupement professionnel – Equipements de ferme – Technique de traite: réorganisation de la formation pour les contrôleurs de machines à traire en collaboration avec Agroscope
- Groupement professionnel – Machines agricoles motorisées et tracteurs:
 - Entretiens et prises de position lors des communications des cantons de Suisse

centrale relatives à la norme antipollution V

- Prise de position dans la consultation concernant les «Adaptations d'ordonnances dans le domaine de la circulation routière 2018»
- Prise de position concernant le train d'ordonnances agricoles 2018
- Elaboration et envoi d'une lettre d'information aux membres de l'ASMA concernant la protection des données
- AGRAMA 2018: préparation et organisation réussie de la foire
- agroPrix 2018
- Collaboration avec l'OFROU, AM Suisse et avec des organisations apparentées
- Participation à diverses manifestations et séances

5. Secrétariat

Au cours de l'exercice écoulé, l'accent a été mis sur l'organisation et la mise en œuvre réussies de l'AGRAMA 2018.

En raison de départs au sein d'Agroscope et dans le Groupement professionnel – Equipements de ferme – Technique de traite, un vide important est apparu dans le domaine de la formation des contrôleurs de machines à traire. Le Secrétariat a coordonné la réorganisation dans ce domaine afin de pouvoir continuer à proposer les cours de base pour les contrôleurs de machines à traire aussi dans le futur et de garantir le maintien des standards de la branche.

L'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation de l'UE sur la protection des données, applicable dès le 25 mai 2018, a également été un important sujet d'actualité pour de nombreuses entreprises suisses. De ce fait, l'ASMA a fait parvenir à ses membres une lettre d'information incluant, entre autres, une liste de contrôle leur permettant, le cas échéant, d'élaborer un plan d'action concret.

En collaboration avec les groupements professionnels, diverses prises de position ont été déposées ou diffusées dans les médias.

Le directeur de l'ASMA, Pierre-Alain Rom, saisit l'occasion de remercier le président de l'Association, les membres du comité, les présidents des groupements professionnels, le secrétariat et les membres des différentes commissions pour leur soutien, apporté avec constance, ainsi que de l'excellente collaboration. Des remerciements particu-

liers vont également à la Commission d'exposition de l'AGRAMA pour l'excellence de son travail.

6. Groupements professionnels

Nous informons ci-dessous sur les activités des groupements professionnels, pour autant qu'ils aient été actifs dans le courant de l'exercice. De plus, les présidents des groupements professionnels se tiennent à disposition des membres lors de l'Assemblée générale pour répondre à d'éventuelles questions.

6.1 Groupement professionnel Pulvérisation-Fertilisation / Accessoires

Présidence: Joël Petermann, Jürg Schmid

Joël Petermann et Jürg Schmid présentent le rapport suivant:

Au cours de l'exercice, le groupement professionnel s'est consacré à la prise de position dans le cadre de l'audition sur le train d'ordonnances agricoles 2018 et a traité diverses consultations dans le domaine des produits phytosanitaires et de la circulation. Les nombreuses affaires politiques en cours auront sans doute des conséquences pour le secteur de la machine agricole qui ne sont pas encore prévisibles à l'heure actuelle.

Protection phytosanitaire

Actuellement plusieurs cantons ont débuté des campagnes d'information:

- promotion pour la mise en place de systèmes ou de solutions de récupération des soldes de bouillie de traitement, des eaux de lavage des équipements
- sécurisation des places de remplissage pour les appareils utilisés avec des produits phytosanitaires

Des subventions fédérales (OFAG) et cantonales sont disponibles.

Test des pulvérisateurs & atomiseurs et formation des utilisateurs:

Plusieurs séances ont eu lieu en 2018 en collaboration avec l'OFAG et l'ASETA.

Des cours de formation destinés aux ateliers et aux centres agréés pour les contrôles périodiques des pulvérisateurs et atomiseurs auront lieu dès début 2019.

Lors des tests futurs, des flyers et des autocollants seront distribués aux utilisateurs afin de les sensibiliser aux risques de pollution et de mauvaises manipulations des produits phytosanitaires.

Dès 2022, tous les appareils utilisés hors agriculture devront aussi être testés.

Les utilisateurs seront formés régulièrement avec l'obligation de posséder une autorisation pour l'achat de produits phytosanitaires.

6.2 Groupement professionnel – Equipements de ferme – Technique de traite

Présidence: Pius Bucher, Thomas Bitterli

Equipements de ferme

Pius Bucher, président du groupement professionnel Equipements de ferme – Technique de traite présente le rapport suivant:

L'été record 2018 a sans doute été le sujet le plus discuté dans la branche au cours de l'exercice écoulé. Dans certains cas, la sécheresse et la chaleur extrême ont mis les membres de la branche devant de grands défis. Tous ont en commun le souci de préserver l'environnement et de contribuer par leurs propres mesures à la protection de la nature.

La réduction de l'ammoniac reste un objectif important. Les mesures de mise en œuvre sont connues et font, dans certains cas, partie intégrante des procédures des permis de construction octroyés par les autorités cantonales. Le fait que les exigences relatives aux mesures et leur mise en application varient selon les services cantonaux, est un sujet de discussion récurrent.

De nombreux efforts et mesures en faveur du bien-être des animaux sont pratiqués avec succès. L'élevage de veaux ne cesse de gagner en importance parmi les agriculteurs et les constructeurs des équipements de ferme. Les méthodes et la gestion d'élevage se doivent d'être d'excellente qualité! Le Service Sanitaire Veaux Suisse (SSV) soutient la branche dans tous les aspects de l'élevage en lui offrant un soutien actif et de haute qualité.

Le bien-être et le confort des animaux font partie des objectifs et des facteurs de succès pour lesquels les constructeurs des équipements de ferme s'engagent au quotidien. Les exigences relatives à la grandeur des installations dépassent actuellement jusqu'à 30% celles des exigences minimales prescrites par la loi sur la protection des animaux. La volonté d'engagement des exploitations se reflète dans le bien-être de leurs animaux et constitue en fin de compte aussi la clé de leur succès.

D'année en année, la branche doit faire face à de nouveaux défis. Les efforts de prévention et de lutte contre la maladie de Mortellaro bénéficient d'un large soutien et sont menés conjointement avec diverses organisations.

Technique de traite

Thomas Bitterli, président du groupement professionnel Technique de traite présente le rapport suivant:

L'exercice écoulé était placé sous le signe des changements personnels et structurels. La réorientation professionnelle du formateur et expert en la matière, Pascal Savary, Agroscope, survenue en même temps que celle du président du groupement professionnel Technique de traite de l'ASMA, Thomas Bitterli, ont eu pour conséquence des réorganisations et des changements structurels.

L'accent a été mis sur la poursuite des cours de base de deux semaines dispensés annuellement et avec grand succès, aux contrôleurs de machines à traire. En dépit de ses changements professionnels, Pascal Savary a pris le temps nécessaire pour organiser et animer les deux cours de base au début de l'année 2018, et ceci parallèlement à ses nouvelles fonctions. La formation de base s'est déroulée, comme à l'accoutumée, sur les sites de Sursee (DeLaval) et Tänikon (Agroscope). 22 personnes ont participé avec succès aux cours et ont ainsi obtenu le certificat de capacité bien mérité, émis par l'ASMA.

Agroscope se félicite de la nomination de Felix Adrion, qui sera en charge de la formation et de la recherche, dès le 1er novembre 2018. Les pourparlers entre Agroscope et l'ASMA ont également abouti à la poursuite et à la réorganisation des cours de base et de formation continue pour les contrôleurs de machines à traire. De conception modulaire, l'offre des cours permettra de répartir les modules entre divers intervenants et formateurs. Ainsi,

il a été possible de trouver une solution satisfaisante et stable dans ce domaine.

Thomas Bitterli saisit l'occasion pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui l'ont soutenu dans sa fonction de président et, qui par leur engagement en faveur de la technique de traite, ont ainsi contribué activement à atteindre le niveau de professionnalisme souhaité dans ce domaine.

6.3 Groupement professionnel – Machines agricoles motorisées et tracteurs

Présidence: Daniel Bernhard, Kurt Bachmann

Daniel Bernhard, président du groupement professionnel Machines agricoles motorisées et tracteurs présente le rapport suivant:

Au cours de ces dernières années, la technique agricole ainsi que la numérisation ont été, à maintes reprises, un sujet majeur dans la branche. En conséquence, il a été récemment constaté que de nombreux organisations et instituts se sont penchés sur cette question en essayant par là même de se positionner pour l'avenir. L'évolution de la technologie numérique est à la fois vaste et très complexe. Il manque dans bien des domaines des standards et des objectifs clairs qui permettent d'élaborer une réflexion commune sur ce sujet. «La journée de la mise en réseau numérique», organisée le 19 juin 2018 sous la houlette du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, a permis de réunir les différents acteurs et de jeter ainsi les bases d'un travail commun pour relever les défis de la numérisation.

La charte a été élaborée et ratifiée par les représentants de la branche. En corrélation avec la stratégie numérique du Conseil fédéral, la charte constitue la base d'une utilisation durable de la numérisation dans l'agriculture tout au long de la chaîne de valeur. L'ASMA, en tant que représentante de l'un des plus importants acteurs de la chaîne, s'engage en faveur de la charte et s'inspire de ses valeurs et de ses principes (www.agridigital.ch).

Le DETEC a ouvert ce printemps une nouvelle procédure de consultation intitulée «Modification des exigences techniques et du contrôle des véhicules routiers en vue de leur immatriculation, et introduction d'un nouveau tachygraphe.» Parmi les thèmes principaux: «Adaptation des dispositions relatives au freinage des tracteurs et des remorques à la réglementation améliorée de l'UE», «Immatriculation de véhicules

neufs disposant d'une réception de l'UE par voie administrative, sans contrôle des véhicules au service des automobiles – Introduction d'une nouvelle génération de tachygraphes numériques intelligents provenant de l'UE». En collaboration avec d'autres associations de la branche, l'ASMA a élaboré une prise de position ad hoc. En mettant l'accent sur l'importance d'éviter tout désavantage par rapport à l'UE et visant l'amélioration de la sécurité routière dans son ensemble, le questionnaire a été remis à l'OFROU dans les délais. De plus amples détails relatifs à la procédure de consultations susmentionnée peuvent être consultés sous: <https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/ind2018.html#DE-TEC>.

En 2016, le barème de reprise des tracteurs a laissé la place à la plateforme en ligne «Lectura». En calculant les prix de rachat, celle-ci tient compte non seulement des conditions suisses mais aussi des structures de prix européens et des prix actuels. Les fluctuations des taux de change et les changements sur les marchés européens des machines d'occasion sont également pris en compte dans le calcul. Grâce à l'accord-cadre intéressant avec la maison d'édition Lectura, l'ASMA était en mesure d'offrir à ses membres cet outil très complet et ceci à des conditions favorables. Après une phase de démarrage prometteuse, il s'est toutefois avéré que la demande pour cet outil prometteur était faible. Une des raisons réside sans doute dans la complexité de l'outil mais aussi dans le fait que, dans certains cas, les bases de calcul manquaient lorsqu'il s'agissait de répondre à des demandes d'offres et analyses spécifiques du marché suisse, ceci tout particulièrement dans le cas des accessoires. Après une analyse approfondie de la situation actuelle et de nouvelles négociations avec le fournisseur de Lectura, la décision a été prise de résilier le contrat de licence et de mettre fin à l'offre d'ici fin 2018. Les membres intéressés pourront acquérir des licences directement auprès de Lectura, aux conditions officielles.

7. Section romande ARMA

AGROVINA

La présence de l'ASMA au comité d'AGROVINA permet à ses membres d'exposer du matériel arboricole et viticole à des conditions favorables. L'édition 2018 de l'AGROVINA, qui s'est déroulée du 23 au 26 janvier 2018, a rencontré un écho très positif. Quelque 17 000 visiteurs se sont rendus à la foire pendant les 4 jours de l'exposition. 1'206 personnes ont participé aux conférences organisées à

leur intention. Actuellement, il existe encore 9'500 exploitations viticoles et arboricoles en Suisse. Sur les 7 900 m² que comptait l'exposition, 1550 m² étaient occupés par 16 membres de l'ASMA.

Un grand travail de fond continuera à été entrepris en ce qui concerne l'accueil de visiteurs, le professionnalisme et les thèmes. Suite à une enquête menée auprès des visiteurs et des exposants, le comité d'AGROVINA a décidé de porter la durée l'exposition de 4 à 3 jours et ceci dès 2020. La 13^e édition de l'AGROVINA aura lieu du 21 au 23 janvier 2020.

8. Collaboration

Les différents sujets émanant de la politique et de l'économie nous offrent l'occasion d'entretenir et d'intensifier les rapports étroits avec les organisations amies.

Nous saisissons ici l'occasion de remercier les institutions et associations mentionnées ci-après de leur fidèle collaboration durant l'exercice écoulé:

- AM Suisse / Agrotec Suisse, Aarberg
Une bonne collaboration a permis de suivre plusieurs séances en tant qu'invité à la commission d'apprentissage.
Plusieurs thèmes ont été abordés tels que: améliorer l'échange entre les centres de formations, la stratégie de formation horizon 2030, les concours SwissSkills et EuroSkills, un stand Agrotec Suisse lors de l'AGRAMA, etc.
Le nouveau centre de formation a été inauguré le 23 juin. C'est un très bel outil de formation pour nos jeunes mécaniciens.
- BUL/SPAA, Service de prévention des accidents dans l'agriculture, Schöffland
- ASETA, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Riniken
- Stations de recherche Agroscope
- SIK, Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie, Stäfa
- OFROU
- Union suisse des paysans

9. AGRAMA

La 27^e édition de l'AGRAMA, qui s'est déroulée du 29 novembre au 3 décembre 2018, a accueilli, dans des conditions réjouissantes, 263 exposants et plus de 50'000 visiteurs sur les 58 000 m² de surface brute

que comptait la foire. Le succès de cette grande foire traditionnelle est certainement dû aussi à la collaboration étroite et bien établie entre les différents partenaires. A noter que l'AGRAMA 2018 s'est déroulée pour la première fois sous la houlette de la nouvelle Commission d'exposition, présidée par Pierre-Alain Rom, une nouvelle constellation qui a fait ses preuves.

L'allocution du Conseiller fédéral, Guy Parmelin, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a sans doute constitué un des moments forts de la cérémonie d'ouverture.

10. Communication



agroPrix 2018

Le prix spécial SLV/ASMA a été remis par Bendiicht Hauswirth, membre du jury de l'ASMA, à Andi Reichenbach pour son projet «Porte-outil multifonctionnel Flunick».

Andi Reichenbach, pépiniériste, est à la tête d'une exploitation spécialisée dans la production de plantes cultivées sur des terrains en pente. Outre un investissement considérable en temps et en main-d'œuvre, les cultures en pente nécessitent des solutions techniques à la fois exigeantes et innovatrices pour contrer les lois de la gravité.

Andi Reichenbach s'est attaqué au problème avec brio. Après avoir fourni les idées, il développe un porte-outil multifonctionnel avec l'aide de deux complices, Anton Zimmermann, mécatronicien (Zimtech AG) de Büren NW et Matthias Linder, astucieux inventeur (Linder Agrarmaschinenbau GmbH) de Heimisbach BE. La bonne collaboration du réseau agricole en question donne ici tout son sens au modèle «Made in Switzerland».

Equipé de chenilles en caoutchouc et autonome, le porte-outil Flunick est conçu pour manœuvrer tout en ménageant la couche végétale. Grâce à son centre de gravité extrêmement abaissé, il est adapté aux cultures en ligne, même dans les terrains en pente (agriculture, viticulture, cultures maraîchères, pépinières), jusqu'à une hauteur de 230 cm. La largeur de voie est réglable en continu entre 150 et 250 cm, tout comme l'écartement entre les lignes qui est de 50 cm au minimum. Equipé de moteurs diesel ou de moteurs hydrauliques, le dispositif est doté d'une alimentation en huile autonome. A l'exemple du système de broyage, les outils sont commandés par capteur. En intégrant par la suite la radiocommande existante dans le système GPS, le porte-outil se transforme en un véritable robot agricole avec une précision RTK de +/- 1 cm. L'engin dispose de cinq espaces pour fixer des outils.

La branche suit le Flunick de près depuis la phase de prototype. La réaction spontanée et unanime des observateurs constitue sans doute le meilleur argument de vente: «cela fait longtemps que nous attendons cette machine. C'est exactement ce qu'il nous faut pour les terrains en pente»!

Le développement et la commercialisation du Flunick seront assurés par la société SEMESIS AG (www.semesis.ch). Le «Robot agricole Flunick» peut par ailleurs être visionné «en action» sur YouTube: <https://www.youtube.com/watch?v=uzHCJYLChU>

11. Conclusion

Un exercice intense et enrichissant s'est terminé au 31 octobre 2018. Je tiens à remercier ici tous les membres de l'Association ainsi que les membres des commissions et des groupements professionnels pour leur engagement. Je remercie tout particulièrement notre président, Jürg Minger, et les présidents des groupements professionnels pour leur engagement sans faille en faveur de la branche, sans oublier la responsable de notre secrétariat, Brigitte Guggisberg.

Pour conclure, je tiens à vous remercier de la confiance témoignée et de la bonne collaboration durant l'exercice écoulé. J'adresse tous mes meilleurs vœux de réussite à l'ASMA et souhaite à tous les membres plein succès dans leurs activités et une excellente santé pour la nouvelle année!

Association suisse de la machine agricole

Pierre-Alain Rom, directeur

Berne, décembre 2018